

Des caméras, des bancs et des poubelles



Le chemin piétonnier donne accès au parking près du collège Verlaine et à l'avenue Viaud. Photo RL /Thierry SANCHIS

Le chemin est déclassé. Le collectif est déterminé à ne rien lâcher. Abandonnez-vous l'idée de vendre cette emprise communale ?

Bruno BIANCHIN, maire de Faulquemont : « J'ai rencontré il y a quelques jours des membres du collectif et leur ai dit que nous allions installer deux caméras de surveillance à cet endroit, des bancs devant le collège et des poubelles pour essayer de régler le problème récurrent d'incivilités et de jets de détritrus. »

Et si cela ne fonctionne pas ?

« Si nous n'obtenons pas le résultat escompté, il n'est pas exclu la fermeture de l'accès à ce chemin piétonnier et sa mise en vente aux deux riverains qui ont émis le souhait de l'acquérir. Une des maisons a changé plusieurs fois de propriétaires, des personnes qui étaient déjà venues en mairie se plaindre des nuisances. »

Le maire de Faulquemont précise dans un courrier du 6 janvier 2022 que « même déclassée, cette emprise foncière peut rester un chemin piétonnier et qu'en cas de cession, une nouvelle délibération du conseil municipal sera nécessaire ».

Pas de quoi rassurer le collectif qui a adressé un courrier à la préfecture pour faire annuler la délibération, prêt à saisir le tribunal administratif « si rien ne bouge en notre faveur ».